



|  |  |
|--|--|
| <p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b><br/> <b>Service de l'enseignement technique</b><br/> <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b><br/> <b>Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique</b><br/> <b>78 rue de Varenne</b><br/> <b>75349 PARIS 07 SP</b><br/> <b>0149554955</b></p> | <p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGER/SDPFE/2018-232</b></p> <p><b>22/03/2018</b></p> |
|--|--|

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 16/04/2018

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, du projet référentiel de diplôme rénové du baccalauréat professionnel spécialité : «productions horticoles»\* (\* appellation provisoire).

#### Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM  
 Hauts-commissariats de la République des COM  
 Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole  
 Unions nationales fédératives d'établissements privés

**Résumé :** Le référentiel de diplôme du baccalauréat professionnel spécialité «productions horticoles»\* est mis en ligne à partir du 8 mars 2018 pour consultation jusqu'au 16 avril 2018.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2019, le référentiel de diplôme rénové du baccalauréat professionnel spécialité « productions horticoles »\*.

Sont consultables :

- le projet de référentiel du diplôme rénové du baccalauréat professionnel spécialité « productions horticoles »\* ,
- le document présentant la relation entre les « champs de compétences/situations professionnelles significatives et capacités du baccalauréat professionnel spécialité « productions horticoles »\* rénové,
- le projet de grille horaire du baccalauréat professionnel spécialité « productions horticoles »\* rénové.

Le projet de référentiel est mis en ligne à partir du 8 mars pour une consultation dans les établissements jusqu'au 16 avril.

Les documents sont accessibles sur le site Chlorofil.fr dans le répertoire « actualités » en suivant le lien :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel [Acrobat Reader](#).

Les équipes et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 16 avril 2018.

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

[consultbacpro-horti@educagri.fr](mailto:consultbacpro-horti@educagri.fr)

- soit par courrier postal au moyen du formulaire présent en annexe de la note de service à l'adresse suivante :

MAA- DGER, SDPOFE - BDET, 1 ter avenue de Lowendal, 75700 PARIS SP 07

Les remarques seront analysées par les services de la DGER concernés.

Le Directeur général de  
l'enseignement et de la recherche

Philippe VINÇON



## Annexe

**Etablissement :**

**Date :**

### Formulaire pour la transmission des remarques des équipes pédagogiques

**Remarques sur :**

- baccalauréat professionnel de la spécialité « productions horticoles »\*

*\*appellation provisoire*

**Auteur(s) des remarques** (*barrer la mention inutile*) :  
équipes pédagogiques  
ou enseignants d'une discipline (*indiquer la discipline*)  
ou personnels de direction  
ou autres personnels

**Remarques sur :**  
Présentation et généralités

Les objectifs de formation

Autres